

République Française



Département de la Charente

Séance du Jeudi 20 Mars 2025

Délibération n°20250320_12

Nombre de conseillers communautaires :

En exercice : **70**

Présents : 45

Suppléants : 2

Pouvoirs : 11

= VOTANTS : 58

- dont « pour » : 58

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

**Objet : PATRIMOINE/CULTURE/TOURISME : modification des tarifs d'accès à l'escape game
de la Maison du Patrimoine à TUSSON**

Le jeudi 20 Mars 2025, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 14 Mars 2025, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle Socioculturelle d'AIGRE.

Présents : COMBAUD Renaud – FOURÉ Brigitte – GEOFFRION Olivier - CAILLAUD Nadia - GIRAUD-BERNARD Éric CHAMPALOUX Didier – LIOT Gérard – BOIZUMAUULT Sylvie – LIZOT Jackie – PERCHE Marie-Annick - AGUESSEAU Norbert – BORNE Bernard – MAINGUET Martine – BLANCHON Alain – COYAUD Pierrick – KAUD Pascal – DE LUSTRAC Jean-Marc - ROUMAGNE Magalie - POTEL Maryse - LASBUGUES Elisabeth – TEXIER Didier – GAGNAIRE Marie-Claire – LAMAZIERE Véronique - PAPILLAUD Sonia – CROIZARD Christian - BOIREAUD Philippe – THURU Marie-Danièle - HENTRY Jimmy - LAVERGNE Didier - BERTRAND Didier - JEUNE Karine - CLAVAUD Gérard - TEILLET Anne MARCELIN Céline - CHARRIAUD Sébastien – FAURE Sigrid – DANEDE Laurent - VERGNAUD David – BOUCHET Éric - LACROIX Aurélie - ETIENNE Murielle - SOURY Christine - MAGNANT Jocelyne – MICHONNEAU Patrick - JÉROME Géraldine.

Suppléants remplaçant un titulaire :

1-BELLAUD Maryline suppléante de GUYON Jean-Guy

2-RAMEZI Christelle suppléante de PINEAU Francine

Pouvoirs :

1-COMBAUD Alain pouvoir à MICHONNEAU Patrick

2 CAMY Bruno pouvoir à POTEL Maryse

3-CRINE Jean-Jacques pouvoir à CROIZARD Christian

4-CHABAUTY James pouvoir à DE LUSTRAC Jean-Marc

5-TYSSANDIER Maguy pouvoir à LAMAZIERE Véronique

6-LEMAIRE Marie-Claude pouvoir à BOIREAUD Ph.

7-MUGNIER Pierre-Hermann pouvoir à BERTRAND D.

8-TURLLOT Françoise pouvoir à CLAVAUD Gérard

9- PINTUREAU Romain pouvoir à KAUD Pascal

10- SEVRIT Raymond pouvoir à DANEDE Laurent

11- GOYAUD Philippe pouvoir à JÉROME Géraldine

Absents/excusés : BOUYSET Céline – FLAUD Yves - MAHÉ Jacques – ROULAUD Jean-Jacques - CECCHIN Catherine – PERRON Michelle - CHAUSSEPIED Pierre – DURAND Jean-Louis - PINGANAUD Paul - SEMON Laura - BOURABIER Jacques – CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella.

Secrétaire de séance : Renaud COMBAUD.

Objet : PATRIMOINE/CULTURE/TOURISME : modification des tarifs d'accès à l'escape-game de la Maison du Patrimoine à TUSSON

Monsieur le Vice-Président en charge de la culture, du patrimoine et de la communication rappelle qu'un escape-game a été créé pour contribuer à l'attractivité de la Maison du Patrimoine à Tusson.

L'animation s'intitule "Le secret de Marguerite" : Il est temps de dire la vérité sur l'implication de Marguerite d'Angoulême dans la libération du Roi de France..."

Ce service est ouvert durant la période estivale. Il est complémentaire aux expositions proposées.

Monsieur le Vice-Président propose d'appliquer les tarifs suivants :

- Plein tarif : 12 €/personne
- Tarif moins de 12 ans : 10 €/personne
- Tarif « groupe dans le cadre de l'été actif et solidaire » : 80 €.

La billetterie fera l'objet de la création d'une régie de recettes par arrêté du Président de la Communauté de communes.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- **D'APPROUVER** les tarifs de l'escape-game tels que précités ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant, à signer tout document en découlant.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,

Le Président,

Christian CROIZARD

